

**Direction : Direction Financière**

**Direction des FINANCES**

**REF : FINAN2009022**

**OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire au Comité des Oeuvres Sociales d'Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L 2312-1 et L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la convention entre la ville et le Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ACCORDE** une subvention complémentaire au Comité des Œuvres Sociales d'un montant de 29 134 €.

**DIT** que la dépense sera inscrite à l'imputation 6574.

Le Maire,

Jacques SALVATOR.